

Réf: Dossier 487598

Avis de constitution

SOCIETE « TRAORÉ AMARA TRANSPORT » en abrégé « T.A.T »

Siège Abidjan, Yopougon Quartier Banco 2 à 200m  
de la pharmacie maison blanche face à la clinique  
Arnaud., Lot 1048 Portbouet yop, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2026, et enregistrés le 12/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRAORÉ AMARA TRANSPORT »

en abrégé « T.A.T »

Objet : Transport publique de marchandises ;  
Import-Export ;  
BTP , construction ;  
Élevage ;  
Commerce général ;  
Achat et vente de marchandises diverses ;  
Location et vente de véhicules ;  
Vente de matériels de construction;  
Culture agricole ;  
Activé connexe .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon Quartier Banco 2 à 200m  
de la pharmacie maison blanche face à la clinique  
Arnaud., Lot 1048 Portbouet yop, Ilot 0

Dirigeant(s) M TRAORE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02803 du 25/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14775/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

